CC du Pays de Lubersac-Pompadour (Siren : 200066603)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Lubersac
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Francis COMBY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue du Général Souham
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19210 LUBERSAC
Téléphone	05 19 67 01 05
Fax	05 19 67 01 11
Courriel	secretariat@lubersacpompadour.fr
Site internet	www.lubersacpompadour.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 763

Densité moyenne	30,37

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Arnac-Pompadour (211901103)	1 152
19	Benayes (211902200)	236
19	Beyssac (211902408)	635
19	Beyssenac (211902507)	389
19	Concèze (211905906)	437
19	Lubersac (211912100)	2 266
19	Montgibaud (211914403)	250
19	Saint-Julien-le-Vendômois (211921606)	252
19	Saint-Martin-Sepert (211922307)	286
19	Saint-Pardoux-Corbier (211923008)	420
19	Saint-Sornin-Lavolps (211924303)	876
19	Troche (211927009)	564

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) *à compter du 01/01/2018*
- Autres actions environnementales *La communauté de communes est également compétente en matière de Système d'Information Géographique (S.I.G.).*
Sanitaires et social
- Action sociale *La communauté de communes est compétente pour : - Aménager et participer à la gestion, en lien avec les professionnels de santé du territoire, de la Maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac désignée d'intérêt communautaire ; - Apporter un soutien à l'association "Lubersac santé" ?uvrant dans le domaine social en faveur des personnes âgées ; - Assurer, en matière d'enfance-jeunesse, le fonctionnement et l'investissement des structures d'accueil et de loisirs à destination de la petite enfance et de la jeunesse correspondant à une tranche d'âge comprise entre 0 et moins de 18 ans.*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales *- Créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques ; - Acheter, construire ou rénover des bâtiments ou des équipements à vocation économique pour permettre l'implantation, l'extension ou la reprise d'entreprises ; - Mettre en oeuvre des actions de promotion économique du territoire communautaire ; - Mettre en place un régime d'aides communautaires et participer à des opérations collectives en faveur du renforcement de l'artisanat, du commerce et des services.*

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *- La communauté de communes a pour compétence la construction, l'aménagement et la gestion d'équipements culturels présentant un caractère structurant à l'échelle du territoire et déclarés d'intérêt communautaire. - La communauté de communes est compétence pour assurer le fonctionnement et l'investissement des bassins de natation à vocation ludique et sportive.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières *- Acquérir, constituer et gérer des réserves foncières déclarées d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les parcelles destinées à recevoir des équipements à vocation économique, technique, sportive, culturelle ou de services.*
- Etudes et programmation *- Élaborer, décliner et réviser le projet de développement du territoire de projets "Ouest-Corrézien"*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *- Assurer la promotion du tourisme ; - Créer et gérer l'office de tourisme communautaire et ses antennes ; - Actions à caractère touristique et de loisirs : La communauté de communes est compétente pour assurer la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement et la signalétique de tous les sentiers de randonnées dont ceux classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.).*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *La communauté de communes est compétence pour élaborer, modifier et mettre en ?uvre les actions d'un programme local de l'habitat (PLH).*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *La communauté de communes est compétence pour mettre en ?uvre des opérations programmés d'amélioration de l'habitat (OPAH).*
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *La communauté de communes est compétente en matière de création et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L1425-1 du CGCT, dont la mise en place de fibre optique sur le territoire communautaire. // La communauté de communes est également compétente en matière de système d'information géographique (SIG).*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *Incendie et secours : La communauté de communes est compétente pour contribuer au budget du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Corrèze.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	SI mixte et à la carte pour l'aménagement de la Vézère (SIAV) (251928776)	SM fermé	129 724
19	SM pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé	156 074
19	Syndicat intercommunautaire du moulin de la Résistance et de la mémoire du pont Lasveyras (200009538)	SM fermé	34 530

19	PETR Vézère-Auvezère (200074870)	SM fermé	22 907

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)